



## A chaque rentrée, Certivéa contribue à prendre soin de vos enfants avec sa certification NF HQE

Apportant un environnement plus calme et une meilleure qualité de l'air

**Saviez-vous que le volume sonore moyen d'une classe de petits enfants est compris entre 80 et 90 décibels\* ? Soit seulement 10 décibels de moins que le maximum autorisé pour des écouteurs !**

Lieux de transmission des savoirs, les crèches et les écoles contribuent pour beaucoup au développement des enfants. Une mauvaise ventilation ou une **isolation sonore insuffisante** des bâtiments scolaires peuvent **altérer le bien-être des enfants** à l'école et **affecter leur comportement**.

Pour protéger la santé des enfants et favoriser leur réussite scolaire, il est nécessaire de **réduire ces nuisances et de veiller au confort des établissements scolaires**. C'est ce que propose la **certification NF HQE™** délivrée par Certivéa.

Très tôt notre environnement sonore contribue à notre santé

Si les enfants sont dès leurs premiers jours apaisés par la voix de leurs parents, ils peuvent également très tôt se sentir **oppressés par un environnement sonore trop agressif**. Plus sensibles que les adultes aux bruits, le comportement et la concentration des enfants en sont directement impactés.

Or les jardins d'enfants, les crèches et les écoles sont des **lieux très animés et donc particulièrement bruyants** : cris, pleurs, jeux, jouets sonores, discussions entre adultes bruits d'équipements, etc.



Reconstruction de l'école maternelle 'Eva Salmon' - Vitry-sur-Seine - Archi. : Daquin et Ferrière Architecture - Photo : INUI - Cédric Housset

Certivéa met son savoir-faire au service d'écoles plus saines et plus accueillantes



Groupe Scolaire, centre de loisirs & gymnase - Séquano  
Aménagement - Archi. : Atelier Novembre / Agence Nadau-Lavergne

La certification environnementale NF HQE™ des bâtiments d'enseignement a pour but de distinguer et de valoriser les performances en matière d'énergie, d'environnement, de confort et de santé. L'acoustique est un des thèmes indispensables à prendre en compte pour réaliser un bâtiment soucieux de la santé et du confort des enfants. La certification environnementale NF HQE™ permet de connaître et de maîtriser l'environnement sonore (extérieur et intérieur) des établissements.

En adoptant des solutions techniques, parfois très simples (comme une organisation réfléchie des espaces), les bâtiments scolaires certifiés NF HQE™ contribuent à la fois à **l'optimisation des conditions d'apprentissage des enfants et à l'amélioration du cadre de travail des enseignants.**

## La qualité de l'air intérieur : l'autre enjeu pour des écoles plus saines

Les ministères de l'Ecologie et de la Santé, associés aux ministères de la Famille et de l'Education nationale, ont lancé une campagne nationale de mesure de la qualité de l'air dans les écoles et crèches.\*2

Le constat montre par exemple qu'en Ile-de-France, **un tiers des écoles et des crèches ne sont pas suffisamment aérées.**

Les écoles et crèches certifiées NF HQE™ par Certivéa attestent **d'un niveau élevé de leur qualité d'air** ; notamment via le choix des matériaux, l'installation de systèmes de filtration et de renouvellement de l'air qui limitent l'impact environnemental et sanitaire.

Grâce à une meilleure maîtrise de la qualité de l'air respiré dans **les classes et les dortoirs** des écoles maternelles et élémentaires, les bâtiments certifiés NF HQE™ agissent sur la santé des enfants.



La **qualité de vie et la capacité de concentration** des enfants dans les classes s'en trouvent améliorées!

**A fin 2015, Certivéa a délivré la certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires en construction ou rénovation à 311 bâtiments d'enseignement de 40 m<sup>2</sup> à plus de 34500 m<sup>2</sup> dans toute la France : crèches, écoles maternelles, primaires, groupes scolaires, collèges, lycées, campus, écoles d'enseignement supérieur, IUT, centres de loisirs, centres de formations, écoles spécialisées, médiathèques.**

Quelques exemples de bâtiments d'enseignement certifiés NF HQE™ Bâtiments Tertiaires par Certivéa : IUT Paris Diderot, ENSTA, EDHEC, ENA, etc. (Rendez-vous sur [Certimap](#) pour retrouver l'ensemble des opérations certifiées).

\* Guide n°5 du Conseil National du Bruit « Qualité acoustique des établissements d'accueil d'enfants de moins de 6 ans » de juin 2015 - 90 décibels : cour de récréation - 80 décibels : petite section de crèche ou salle bruyante

\*2 AIRPARIF – Surveillance de la Qualité de l'Air en Ile-de-France « campagne nationale de mesure de la qualité de l'air dans 300 écoles et crèches », publiée en janvier 2012

# Communiqué de Presse

## A propos de Certivéa :

Certivéa est au service de l'amélioration des performances des bâtiments, infrastructures et territoires durables. Opérateur de l'offre HQE™ en France, nous avons pour mission de permettre aux acteurs de mieux investir, concevoir, bâtir, gérer, aménager, travailler, respirer... mieux vivre de façon durable. Certivéa propose une offre innovante de produits diversifiés comprenant notamment des certifications et des labels pour valoriser les performances en construction, rénovation et exploitation des bureaux, bâtiments d'enseignement, centres logistiques, lieux culturels, hôtels, équipements sportifs, commerces, etc. Certivéa est également présent à l'international via sa filiale Cerway, opérateur de l'offre globale HQE™ hors de France présente aujourd'hui dans 23 pays, sur 4 continents.

Site internet : [www.certivea.fr](http://www.certivea.fr)

Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/certivea>

Facebook : [facebook.com/CERTIVEA](https://www.facebook.com/CERTIVEA)

Twitter : [twitter.com/CERTIVEA2012](https://twitter.com/CERTIVEA2012)

Chaîne YouTube : [youtube.com/user/certiveaofficiel](https://www.youtube.com/user/certiveaofficiel)



Contact presse :

Agence Cap&Cime PR

Laetitia Bierre-Agnolutto

01 44 50 50 58

[lbierre@capetcimepr.fr](mailto:lbierre@capetcimepr.fr)